

**JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #811**  
**EMPLOI REPÈRE**

Job Title / Designation de l'emploi <b>CHEF MAQUILLEUR--COIFFEUR</b>	Salary Group Groupe  7	Affiliation Affiliation syndicale  STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service <b>TÉLÉVISION FRANÇAISE</b>			
Function / Fonction Chargé de concevoir des maquillages de composition, de ressemblance et de personnages fictifs à l'aide de différents artifices ainsi que de planifier, de coordonner, de répartir, de réviser et de contrôler le travail d'une ou de plusieurs équipes de maquilleurs et de coiffeurs afin de répondre aux besoins de la production. Effectue les tâches de maquilleur ou de coiffeur.			
Description of Duties / Description des tâches  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conçoit et réalise, à partir de textes, de scénarios, d'information et de directives, des maquillages de composition, de ressemblance, de personnages fictifs ou fantaisistes et ce, à l'aide de différents artifices (tels que: prothèses, perruques, moustaches, barbes, favoris, ongles, cils, sourcils, masques); transmet les demandes aux maquilleurs et aux coiffeurs afin de répondre aux besoins de la production.</li> <li>2. Planifie, coordonne, répartit, révisé et contrôle le travail des maquilleurs et des coiffeurs au cours de la préparation, des répétitions et de l'enregistrement d'émissions ainsi que d'autres présentations; fait rapport en matière de discipline, rendement et sécurité.</li> <li>3. Conseille le personnel de production et les différents intervenants afin d'atteindre les résultats désirés.</li> <li>4. Fournit, des conseils, une direction et une gouverne aux maquilleurs et aux coiffeurs afin de maintenir la qualité des services; s'assure de l'intégration des nouveaux employés.</li> <li>5. Agit à titre de mentor en situation de travail auprès des maquilleurs et des coiffeurs afin d'assurer le transfert des connaissances.</li> <li>6. Fait rapport sur les questions d'équipements et d'organisation afin d'améliorer la qualité des services.</li> <li>7. Participe, au besoin, à des réunions de planification ou de production.</li> <li>8. Évalue les besoins en matériel et en main-d'œuvre et les soumet pour approbation; en assure le suivi.</li> <li>9. Effectue les tâches de maquilleur ou de coiffeur.</li> <li>10. Rapporte tout bris ou défectuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées.</li> <li>11. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées.</li> <li>12. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail.</li> <li>13. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes.</li> </ol>			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations.</li> <li>B. Planifie, coordonne, répartit, révisé et contrôle le travail d'une ou de plusieurs équipes de maquilleur et de coiffeur.</li> <li>C. Entretien des relations internes et externes.</li> </ol>			
Date issued / Date de publication <b>30 mars 2009</b>		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

**JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI**

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes <b>Diplôme d'études secondaires (DES) et formation complémentaire pertinente.</b>
Prior Experience / Expérience  Quatre (4) ans sont requis afin d'acquérir les compétences nécessaires (compositions artistiques, histoire de l'art) et compte tenu de son rôle conseil en plus de la coordination du travail.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation